



**DSA.AGA.PRO.823**

**TYPE DE DOCUMENT** PROCEDURE  
**NOM DU DOCUMENT** PRIORISATION DES AUDITS/INSPECTIONS  
**PROCESSUS** CERTIFIER ET SURVEILLER LES AERODROMES  
**PILOTE PROCESSUS** DIRECTEUR SECURITE AERIENNE

	<b>NOM</b>	<b>FONCTION</b>	<b>SIGNATURE</b>	<b>DATE</b>
<b>PREPAREE PAR</b>	IBRAHIM MENGOUA Fabrice	Service SAE		07/08/2018
<b>VERIFICATION OPERATIONNELLE</b>	NTONGMO Pierre Olivier	Sous-Directeur de la Navigation Aérienne et des Aéroports		07/08/2018
	TUTAB ALEOKOL Julien Hervé	Inspecteur AGA		07/08/18
<b>VERIFICATION QUALITE</b>	WONDJE Edwige	Référent Qualité		07/08/2018
<b>VALIDE PAR</b>	SEIHOU OUSMANE Alioum	Directeur de la Sécurité Aérienne		13/08/2018
<b>APPROUVE PAR</b>	ASSOUMOU Paule KOKI	Directeur Général	 	14/08/2018

Ce document est la propriété de l'Autorité Aeronautique.  
 Toute communication ou reproduction sans autorisation préalable est interdite  
 Tous droits réservés

<b>CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY – DIRECTION OF AVIATION SAFETY</b>	
PROCEDURE	Ref DSA.AGA.PRO.823
PRIORISATION DES AUDITS/INSPECTIONS	Ed 01 du 05/06/2018
	Rev 00 du 05/06/2018

## 1. EVOLUTION DU DOCUMENT

<b>CREATION DU DOCUMENT</b>	
DATE DE CREATION	05/06/2018
DATE D'EFFECTIVITE	Dès signature du Directeur Général

<b>HISTORIQUE DES MODIFICATIONS</b>				
INDICE MODIF.		DATE		MOTIF(S) DE LA MODIFICATION
Edition	Révision	Issue	Effectivité	
01	00	05/06/2018		Création initiale

<b>CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY – DIRECTION OF AVIATION SAFETY</b>		
PROCEDURE	Ref	DSA.AGA.PRO.823
PRIORISATION DES AUDITS/INSPECTIONS	Ed	01 du 05/06/2018
	Rev	00 du 05/06/2018

## 2. LISTE DE DIFFUSION

<b>DETENTEUR (POUR ACTION)</b>			
Code	Direction/Départ/Service concerné	Mode de diffusion	
		P	N
1.	Directeur Sécurité Aérienne	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2.	Sous-Directeur de la Navigation Aérienne et des Aérodomes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3.	Responsable Qualité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4.	Secrétariat Direction Sécurité Aérienne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5.	Services des Aérodomes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
6.	Les inspecteurs AGA et ANS	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

P = Papier

N = Numérique

<b>DETENTEUR (POUR INFORMATION)</b>			
Code	Direction/Départ/Service concerné	Mode de diffusion	
		P	N
7.	Secrétariat Directeur Général	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
8.	Secrétariat du Directeur Général Adjoint	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
9.	Audit interne	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
10.	Service Courrier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

P = Papier

N = Numérique

*Handwritten signature and initials in blue ink.*

<b>CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY – DIRECTION OF AVIATION SAFETY</b>	
PROCEDURE	Ref DSA.AGA.PRO.823
PRIORISATION DES AUDITS/INSPECTIONS	Ed 01 du 05/06/2018
	Rev 00 du 05/06/2018

### 3. TABLE DE MATIERE

1. EVOLUTION DU DOCUMENT .....	2
2. LISTE DE DIFFUSION .....	3
3. TABLE DE MATIERE.....	4
4. OBJET.....	5
5. DOMAINE D'APPLICATION .....	5
6. VALIDITE.....	5
7. SYSTÈME DE REFERENCE .....	5
8. DEFINITIONS/ABREVIATIONS.....	5
8.1. Définitions .....	5
8.2. Abréviations.....	6
9. ROLES ET RESPONSABILITES.....	6
10. PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA PROCEDURE.....	7
10.1. Eléments d'entrée .....	7
10.2. Eléments de sortie .....	7
10.3. Exigences.....	7
10.4. Indicateurs de performance.....	7
10.5. Ressources humaines .....	7
10.6. Matériels/équipements.....	7
10.7. Procédures associées.....	7
10.8. Enregistrements.....	7
11. DESCRIPTION DE LA PROCEDURE .....	7
11.1. Priorisation des audits/inspections lors d'une inspection initiale .....	8
11.2. Priorisation des audits/inspections lors de la surveillance continue ....	8
11.2.1. Première inspection de surveillance continue .....	8
11.2.2. Plusieurs inspections de surveillance continue antérieures .....	9
12. LOGIGRAMME DE LA PROCÉDURE DE PRIORISATION DES AUDITS/INSPECTIONS .....	9

*Handwritten signatures and initials in blue and purple ink.*

<b>CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY – DIRECTION OF AVIATION SAFETY</b>	
PROCEDURE	Ref DSA.AGA.PRO.823
PRIORISATION DES AUDITS/INSPECTIONS	Ed 01 du 05/06/2018
	Rev 00 du 05/06/2018

#### 4. OBJET

Cette procédure a pour but de décrire le mécanisme de priorisation des inspections/audits et enquêtes pour les domaines présentant des préoccupations ou besoins plus importants en matière de sécurité dans le cadre de la certification et de la surveillance continue des exploitants.

#### 5. DOMAINE D'APPLICATION

La présente procédure s'applique à la planification des audits/inspections.

#### 6. VALIDITE

- Début de validité : Date d'approbation par le Directeur Général.
- Durée de validité : Jusqu'à sa prochaine revue motivée.

#### 7. SYSTÈME DE REFERENCE

- Loi n°2013/010 du 24/07/2013 portant régime de l'aviation civile ;
- Décret N°2015/232 du 25 Mai 2015 portant Organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique ;
- Décret N°2003/2032/PM portant conditions de créations, d'ouverture, de classification et de fermeture des aérodromes et servitudes aéronautiques ;
- Arrêté N°154/A/MINT du 03 Juillet 2015 fixant les normes de conception, de construction et d'exploitation des aérodromes au Cameroun ;
- Décision n°1246/D/CCAA/DSA/SDNAA du 09 aout 2017 relative à la résolution des lacunes et carences dans le domaine des aérodromes et des aides au sol.

#### 8. DEFINITIONS/ABREVIATIONS

##### 8.1. DÉFINITIONS

**Audit** : examen approfondi des activités d'un fournisseur de services ou d'un exploitant afin de vérifier la conformité aux exigences réglementaires ;

**Constatation d'audit** : non-conformité à une exigence réglementaire particulière ou à une procédure approuvée, décelée au cours d'un audit/inspection et consignée sur un formulaire de constatation ;

**Inspection** : activité fondamentale d'un audit, impliquant l'évaluation systématique d'une caractéristique particulière d'une organisation afin de

<b>CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY – DIRECTION OF AVIATION SAFETY</b>	
PROCEDURE	Ref DSA.AGA.PRO.823
PRIORISATION DES AUDITS/INSPECTIONS	Ed 01 du 05/06/2018
	Rev 00 du 05/06/2018

vérifier la conformité aux exigences réglementaires ou aux procédures approuvées du fournisseur de services ou de l'exploitant ;

**Logigramme** : Représentation graphique de l'enchaînement des opérations d'une procédure.

8.2. ABRÉVIATIONS

**DCSA** : Directeur Chargé de la Sécurité Aérienne

**DG/CCAA** : Directeur Général de l'Autorité Aéronautique

**SDNAA** : Sous-directeur de la Navigation Aérienne et des aérodromes.

**9. ROLES ET RESPONSABILITES**

ACTEURS	RÔLES/RESPONSABILITÉS
Equipe d'audit – service concerné (SAE, STA, SCNS, SMA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procède à l'analyse des données de sécurité relatives à l'exploitation de la plateforme ou du fournisseur de service concerné.</li> <li>- Procède à l'analyse des rapports y compris les constatations d'audit/inspection faites les années antérieures ;</li> <li>- Prépare le projet de planning de l'audit/inspection de l'exploitant ; et</li> <li>- Soumet le projet de planning à la vérification du SDNAA.</li> </ul>
SDNAA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assure de la prise en compte des données de sécurité relatives à l'exploitation de la plateforme ou du fournisseur de service concerné ;</li> <li>- Vérifie l'adéquation du projet de planning avec la ressource disponible ;</li> <li>- Soumet le projet de planning à la validation du DCSA.</li> </ul>
DCSA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valide le projet de planning sur la base des analyses de données faites et le soumet avec avis motivé à l'approbation du DG/CCAA.</li> </ul>
DG/CCAA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approuve le planning d'audit/inspection de l'exploitant ou du fournisseur de service.</li> </ul>

*Handwritten signatures and initials in purple and blue ink.*

<b>CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY – DIRECTION OF AVIATION SAFETY</b>	
PROCEDURE	Ref DSA.AGA.PRO.823
PRIORISATION DES AUDITS/INSPECTIONS	Ed 01 du 05/06/2018
	Rev 00 du 05/06/2018

## 10. PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA PROCEDURE

<p><b>10.1. <u>ELÉMENTS D'ENTREE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planning annuel de surveillance continue des fournisseurs des services et des exploitants d'aérodrome</li> <li>- Données de sécurité des plateformes du territoire national ;</li> <li>- Rapports y compris les constatations d'audit/inspection précédents.</li> </ul>	<p><b>10.2. <u>ELÉMENTS DE SORTIE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planning d'inspection de l'aérodrome validé</li> </ul>
<p><b>10.3. <u>EXIGENCES</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manuel de l'inspecteur</li> </ul>	<p><b>10.4. <u>INDICATEURS DE PERFORMANCE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les domaines présentant des préoccupations ou besoins plus importants en matière de sécurité pris en compte dans le planning validé.</li> </ul>
<p><b>10.5. <u>RESSOURCES HUMAINES</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DG/CCAA</li> <li>- DSA</li> <li>- SDNAA</li> <li>- Service des aérodromes</li> <li>- Equipe d'inspection/audit</li> </ul>	<p><b>10.6. <u>MATÉRIELS/ÉQUIPEMENTS</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordinateurs ;</li> <li>- Imprimantes ;</li> <li>- Photocopieuses ;</li> <li>- Scanners.</li> </ul>
<p><b>10.7. <u>PROCÉDURES ASSOCIÉES</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Procédure d'inspection</li> <li>- Procédure de certification</li> <li>- DAS.SAF.PRO.602 Procédure de suivi des évènements de sécurité de l'aviation civile</li> </ul>	<p><b>10.8. <u>ENREGISTREMENTS</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planning d'inspection validé</li> </ul>

## 11. DESCRIPTION DE LA PROCEDURE

La présente procédure s'applique à l'élaboration du planning d'une mission d'inspection/audit d'un exploitant d'aérodrome ou d'un fournisseur des services, et vise la priorisation des domaines présentant des préoccupations ou besoins plus importants en matière de sécurité.

<b>CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY – DIRECTION OF AVIATION SAFETY</b>	
PROCEDURE	Ref DSA.AGA.PRO.823
PRIORISATION DES AUDITS/INSPECTIONS	Ed 01 du 05/06/2018
	Rev 00 du 05/06/2018

Sur la base du planning annuel de surveillance validé et des données de sécurité et des rapports y compris les constatations des précédents inspections/audits, le Service concerné élabore un projet de planning de l'inspection/audit qui est soumis à la vérification du SDNAA et à la validation du DCSA qui le soumet par la suite au DG/CCAA pour approbation.

En prenant en compte ces paramètres, on distinguera :

- La priorisation des audits/inspections lors d'une inspection initiale ; et
- La priorisation des inspections lors de la surveillance continue.

#### 11.1. PRIORISATION DES AUDITS/INSPECTIONS LORS D'UNE INSPECTION INITIALE

Dans le cas d'une inspection initiale, ne possédant pas de données relatives à l'exploitation de la plateforme aéroportuaire concernée, on se basera sur des données recueillies sur des plateformes de catégories similaires. Il s'agira à cet effet d'effectuer une analyse statistique, sur une période minimale de trois (03) ans, des données de sécurité découlant de constatations d'inspections/audits faites sur lesdits aérodromes.

L'analyse des tendances conduira à une hiérarchisation des domaines par niveau de sensibilité. Ce qui constituera la base pour le planning d'inspection/audit à élaborer.

#### 11.2. PRIORISATION DES AUDITS/INSPECTIONS LORS DE LA SURVEILLANCE CONTINUE

Dans le cas de la surveillance continue, deux cas de figure peuvent être rencontrés.

##### 11.2.1. Première inspection de surveillance continue

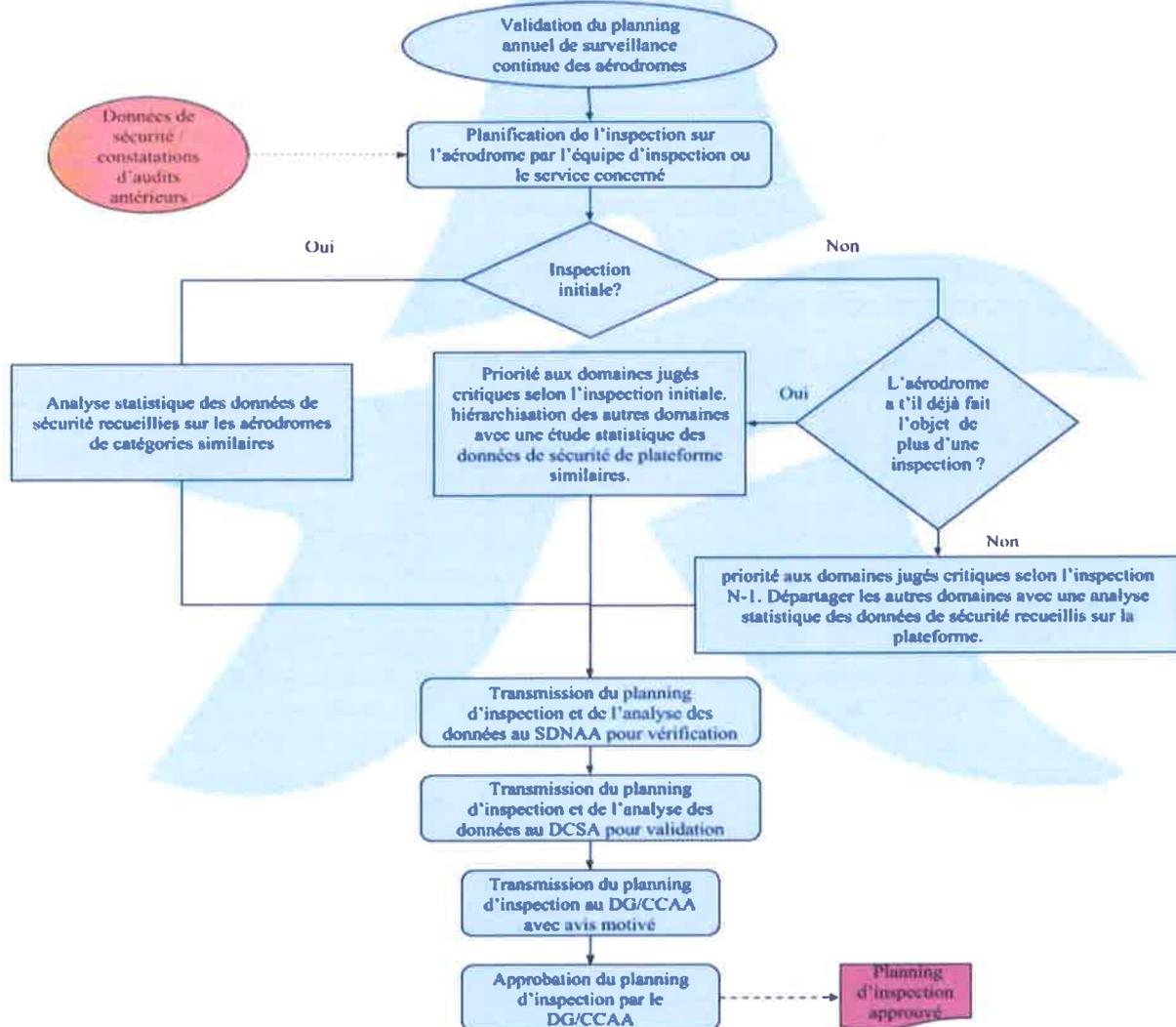
Dans cette situation, la priorité sera donnée aux domaines jugés les plus critiques lors de l'audit/inspection initiale. Et afin de hiérarchiser les domaines présentant peu de constatations critiques, on se basera sur les données de sécurité découlant de plateformes similaires.

<b>CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY – DIRECTION OF AVIATION SAFETY</b>	
<b>PROCEDURE</b>	Ref DSA.AGA.PRO.823
<b>PRIORISATION DES AUDITS/INSPECTIONS</b>	Ed 01 du 05/06/2018
	Rev 00 du 05/06/2018

11.2.2. Plusieurs inspections de surveillance continue antérieures

Dans ce cas de figure, on ne se focalisera que sur les données de sécurité relatives à l'aérodrome en question. La priorité sera donnée aux domaines jugés critiques lors de l'inspection de l'année précédente, et la hiérarchisation des autres domaines découlera de l'analyse des données de sécurité recueillies tout au long des années antérieures.

**12. LOGIGRAMME DE LA PROCÉDURE DE PRIORISATION DES AUDITS/INSPECTIONS**



*RP*  
*me qz*